

LES PRESIDENTS DES CHAMBRES CONSULAIRES ont présenté leurs vœux ce mercredi à Manosque

HA, 03/02/17

FRÉDÉRIC ESMIOL, président de la Chambre d'Agriculture

« Restaurer la confiance, tel était le vœu formulé l'année dernière et dont je demeure convaincu, qu'il est la première condition pour redonner de l'espoir, susciter de l'enthousiasme et donner de l'envie aux agriculteurs.

Malheureusement, la confiance, c'est comme en amour, il n'y a que des preuves de confiance.

Cette confiance en 2016, elle a été éteinte par une succession d'engagements non tenus, de promesses sans lendemain, de cafouillages administratifs improbables, de délais non respectés, de mépris à l'égard d'une profession dont l'unique ambition est de nourrir les hommes. Ainsi, l'année se termine dans une ambiance de ras-le-bol général dont les mauvais résultats prévisionnels de la Ferme France viennent de définitivement sceller le sort.

Cette situation est inacceptable économiquement et humainement. Aussi, 2017 doit être l'année du



changement. Les prochaines élections présidentielles doivent être l'occasion d'insuffler un nouveau souffle à notre agriculture, de lui proposer des perspectives de croissance durable et de permettre aux exploitations d'être plus résilientes face à des aléas qui s'amplifient au fil des années.

Je formule le vœu que tous les candidats à la fonction suprême de notre pays profitent de ce moment privilégié pour rencontrer les agriculteurs.

LAURE VIAL, présidente de la Chambre de Métiers

« Les artisans du département des Alpes-de-Haute-Provence m'ont désignée à la fin de l'année pour conduire une délégation qui les représentera à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région. Je suis très fière de pouvoir contribuer au maintien et au développement de l'artisanat et du secteur des métiers de ce département.

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat représentent à la fois les intérêts généraux de l'artisanat, accompagnent les entreprises artisanales au quotidien, développent une offre de service de proximité et forment chaque année dans leurs Centres de formation près d'un apprenti sur quatre en France.

Les artisans sont une force économique

essentielle, font vivre les territoires et contribuent au lien social entre les différentes communes de notre département.

Alors que la nouvelle carte de l'intercommunalité va voir le jour, j'émet le vœu que 2017 soit l'année du développement économique des entreprises artisanales dans les nouveaux territoires. La délégation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région sera présente pour consolider la place de l'artisanat dans l'économie de notre département, pour accompagner la création, la transmission et le développement des entreprises, pour former et augmenter les compétences des artisans, pour assurer la formation des apprentis des Alpes-de-Haute-Provence».

ROLAND GOMEZ, président de la CCIT

« En ce début d'année 2017 qui lancera concrètement notre mandature, je voudrais remercier les électeurs qui nous ont fait confiance, et rappeler que notre département a enregistré lors des élections consulaires, le taux de participation le plus élevé de l'hexagone avec plus de 30% de votants. Je souhaite également confirmer à nos ressortissants, la volonté des membres de notre équipe de se mettre à leur service, dans les différents domaines de compétences de notre CCIT.

Au-delà des opérations que nous allons déployer, dans le respect de notre programme de campagne, pour contribuer à renforcer la compétitivité des entreprises locales, nous souhaitons incarner une CCIT visible, accessible, disponible et bien entendu efficace. Dans un contexte compliqué pour les dirigeants qui doivent composer avec une concurrence toujours plus intense, un environnement administratif relevant encore trop souvent d'une logique bureaucratique incompatible

avec la flexibilité dont l'entreprise doit faire preuve pour s'adapter aux exigences du marché, il est fondamental que la CCIT représente un maillon fort de la chaîne de valeur de l'entreprise.

Dans cette optique, nous allons promouvoir la palette de prestations que notre structure est en mesure d'assurer au bénéfice du tissu productif départemental. Il nous paraît en effet indispensable que chaque commerçant, industriel et prestataire dispose d'une connaissance précise de l'appui que notre organisme est en mesure de lui apporter, comme des conditions pratiques dans lesquelles solliciter son concours.

En procédant ainsi, notre objectif consiste à susciter un réflexe CCIT pour toute question où l'assistance technique de nos collaborateurs et l'implication de nos élus peuvent s'avérer utiles pour résoudre une problématique donnée.

A cette fin, nous allons mettre en œuvre un vaste plan de communication dans la perspective de donner les

Un modèle basé sur des exploitations

familiales diverses, gérées par des chefs d'exploitations libres et responsables. Un modèle dont les acteurs maîtrisent les outils et choisissent sans contraintes les modes de production et de commercialisation.

Les mesures à venir devront encourager l'esprit d'initiative qui nous anime et l'innovation, rompre avec la complexité administrative qui entrave notre action, nous libérer des fléaux tels que le loup et le lobby écologiste dont les contraintes psychologiques et réglementaires sont insupportables, réhabiliter notre agriculture dont les aménités économiques, sociales et environnementales sont une chance pour notre pays.

Notre ambition à la Chambre d'Agriculture est d'accompagner tous les exploitants, toutes les agricultures, tous les paysans au présent et au futur ».

moyens à l'ensemble de nos mandants de s'approprier l'outil CCIT.

Diverses initiatives seront prises afin de rapprocher notre Institution des acteurs de terrain qui créent la richesse et l'emploi dont nos bassins d'activité ont tant besoin.

Je suis convaincu qu'avec le soutien de l'UDE et des organisations professionnelles avec lesquelles nous coopérons dorénavant en bonne intelligence, ce chantier que nous allons ouvrir prioritairement, aura l'impact que nous en attendons, à savoir induire une relation plus facile et donc certainement plus efficiente entre la CCIT et ses " clients ".

Une CCIT entreprenante, privilégiant le jeu collectif avec ses partenaires, protectrice de ses ressortissants et s'investissant avec conviction à leurs côtés dans tout dossier où leurs intérêts sont en jeu, c'est la CCIT que notre équipe " L'énergie d'entreprendre " veut construire avec vous et pour vous en 2017».